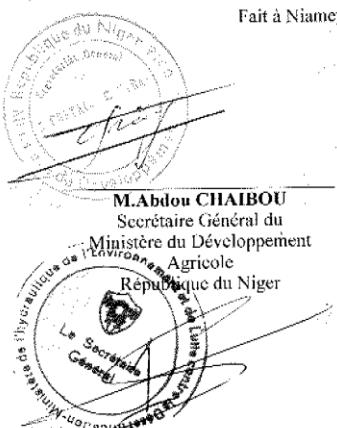


**Annexe AP9: Procès-verbal de réunion sur le rapport de intermédiaire(1)
10/2006**

**PROCES VERBAL
DE REUNION
SUR
LE RAPPORT DE INTERMEDIAIRE(1)
POUR
L'ETUDE DE DEVELOPPEMENT DES OASIS SAHELIERENNES
EN REPUBLIQUE DU NIGER**

Fait à Niamey, le 13 octobre 2006



M. Abdou CHAIBOU
Secrétaire Général du
Ministère du Développement
Agricole
République du Niger

M. Abdou OUSMANE
Secrétaire Général p.i. du
Ministère de l'Hydraulique,
de l'Environnement et de la
Lutte contre la Désertification
République du Niger

M. Kimio OSUGA
Chef de l'Equipe d'Etude
Agence Japonaise de
Coopération
Internationale
Japon

Conformément à la Convention sur l'Etendue des Travaux agréée entre l'Equipe d'Etude Préliminaire de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (désignée ci-après comme "JICA"), le Ministère du Développement Agricole et le Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification le 3 Février 2005, l'Equipe d'Etude de la JICA dirigée par M. Kimio OSUGA a remis les vingt (20) exemplaires du Rapport Intermédiaire(1) en version française à la Direction des Etudes et de la Programmation du Ministère du Développement Agricole le 4 Octobre 2006. Les vingt(20) exemplaires ont été distribués aux différents membres du Comité de Pilotage. L'Equipe d'Etude a expliqué le contenu du Rapport Intermédiaire(1) à la partie nigérienne au cours de la deuxième réunion du Comité de Pilotage tenue dans la Salle de réunion du Ministère du Développement Agricole à Niamey le 13 octobre 2006.

La liste des participants à cette réunion est jointe en Annexe 1.

Après l'allocution d'ouverture par Monsieur DANGUIOUA, Directeur des Etudes et de la Programmation au Ministère du Développement Agricole, le Chef de l'Equipe a présenté le Rapport Intermédiaire(1) en insistant sur les points suivants ci – dessous :

1. Première étude en décembre – janvier (55 ouvrages) et étude complémentaire (66 ouvrages) ;
2. Catégorisation des ouvrages : trois grandes catégories (mini-barrages dont les ressources en eau sont utilisables pour l'agriculture, les seuils d'épandage dont les ressources en eau sont utilisables pour l'agriculture et les ouvrages dont les ressources eau sont difficilement utilisables pour l'agriculture) ;
3. Analyse des obstacles au développement ;
4. Ebauche de plan d'action ;
5. Sélection des sites des projets pilotes .

Suite à la présentation du Rapport Intermédiaire(1), les débats ont porté sur les points suivants :

1. Souhait que la présentation soit assurée par un homologue Nigérien ;
2. Inscription des plans de développement villageois dans les plans de développement communaux, conformément à la politique nationale de décentralisation ;
3. Renforcement des capacités des communes ;
4. Maîtrise des ouvrage : que les bénéficiaires puissent acquérir les nouvelles techniques introduites au cours du P/P ;

5. Les organisations villageoises mises en place doivent relayer les organes communaux concernés, lesquels appuieront les activités villageoises ;
6. Possibilités de réhabilitation des ouvrages ;
7. Système de suivi/évaluation des actions par les acteurs (population, services de l'état, comité de suivi, comité de pilotage) ;
8. Les solutions aux contraintes des femmes ;
9. Mise en corrélation des actions du plan d'action avec les objectifs spécifiques des programmes de la Stratégie de Développement Rural (SDR),
10. Actions prévues pour les ouvrages de la catégorie 3 ;
11. Omission de certains Ministères dont celui de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification dans le comité de pilotage et les réunions de suivi (voir p. 6-24, tableau 6-5 (2) du Rapport Intermédiaire(1)) ;
12. Possibilités d'extension des projets pilotes à d'autres régions et de la diminution de la durée de la phase pilote ;

Des réponses ont été apportées à chaque question par le Chef de l'Equipe d'Etude.

1. La présentation du prochain rapport intermédiaire sera faite par les homologues nigériens ;
2. Le rapport prend en compte le contexte actuel de la décentralisation même si cela n'a pas été présenté en détail ;
3. Les capacités des communes seront renforcées à travers des sessions de formations auxquelles participeront les élus locaux ;
4. Des sessions de formations seront organisées dans le cadre de la maintenance des ouvrages (entretien des gabions) ; dans tous les cas les sites pilotes ne présentent pas à ce jour de problèmes de destruction des ouvrages. Toutefois, s'il arrive que des dommages surviennent, des solutions seront envisagées en temps opportun avec la participation des villageois ;
5. Le choix des villages se justifie par le fait qu'ils représentent des entités plus homogènes que les communes, donc mieux à même de développer l'auto promotion. Toutefois, les actions à inscrire dans le plan villageois de développement doivent prendre en compte les plans de développement communaux ;
6. Il n'y aura pas d'intervention sur les ouvrages gravement endommagés ;
7. Le renforcement des capacités des villageois pour réaliser par eux-mêmes et pour eux-mêmes le suivi/évaluation des activités sera assuré ;
8. Comme solutions aux problèmes des femmes, il sera introduit des moulins à grains (si jugés rentables), des foyers améliorés, un système de tontine et des activités génératrices de revenus pour l'amélioration des revenus des femmes ;

9. Chaque projet du plan d'action suit le plan d'action de la SDR (voir : page 2-30, tableau 2-5-(3) du Rapport Intermédiaire(1)) ;
10. Dans les villages se trouvant aux alentours des sites d'ouvrages de la catégorie 3, des projets de développement villageois seront mis en place ;
11. Les services techniques de l'état jusqu'ici omis dans le dispositif du comité de pilotage et de suivi seront intégrés ;
12. Les souhaits d'extension des projets pilotes et la diminution de la durée de la phase pilote seront transmises à la JICA par le Chef de l'Equipe d'étude.

En cas de divergence au sujet de l'interprétation de ces documents, le texte anglais fera foi.

Il a été demandé aussi que toutes les observations et autres amendements sur le rapport intermédiaire soient transmis à la Direction des Etudes et de la Programmation du Ministère du Développement Agricole au plus tard le 20 octobre 2006.

Sous réserve des observations faites et de celles qui seront transmises au plus tard le 20 octobre 2006, le comité a approuvé le Rapport Intermédiaire(1) de l'Etude.

Le procès-verbal est rédigé en six (6) exemplaires dont trois (3) en anglais, trois (3) en français. En cas de divergence au sujet de l'interprétation de ce document, le texte anglais fera foi.

ANNEXE 1 LISTE DES PARTICIPANTS PRINCIPAUX AU COMITE DE PILOTAGE

1. PARTIE NIGERIENNE

Ministère du Développement Agricole

M. Abdou CHAIBOU, Secrétaire Général
M. Adamou DANGUIOUA, Directeur de la DEP (Direction des Etudes et de la Programmation)
M. Mounkaïla AMADOU Directeur de la DAERA (Direction des Aménagement et Equipements Ruraux Agricoles)
M. Mouha MAHAMADOU, DEP (Direction des Etudes et de la Programmation)
M. Oumar ABDOUL AZIZ, DCV (Direction des Cultures Vivrières)
Mme. HASSANE Aïssata CISSE, DCV (Direction des Cultures Vivrières)
M. Mallam Massou ABOUBACAR, Chercheur à l'INRAN (Institut National de Recherche Agronomique du Niger)
M. Aboubacar MAMADOU KOURNA, Directeur des Cultures de Rente
M. Zakari Yaou SEYDOU, Directeur de l'Action Coopérative et de la Promotion des Organisations Rurales
M. Gado MAOUNA, DAC/POR (Direction de l'Action Coopérative et de la Promotion des Organisations Rurales)
M. Gamaké SEYDOU, DAERA (Direction des Aménagement et Equipements Ruraux Agricoles)
M. Moussa MOSSI, ONAHA (Office National des Aménagements l'Hydro-Agricoles)

Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification

M. Abdoulaye HAMIDOU, DEP (Direction des Etudes et de la Programmation)
M. Khamada BAYE, DEP (Direction des Etudes et de la Programmation)
M. Bouréima IDRISSE, DE (Direction de l'Environnement)
M. Hassane ADAMOU, DRE (Direction des Ressources en Eau)

Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire

M. Hayo TORO, Directeur de la DEP (Direction des Etudes et de la Programmation)

Ministère de la Santé Publique et de la Lutte Contre les Endémies

M. Adbou MAHAMAN, DEP (Direction des Etudes et de la Programmation)

Ministère de l'Education de Base 1 et de l'Alphabétisation

Mme. YAYE Salamatou, DÉP (Direction des Etudes et de la Programmation); Excusée

Ministère des Ressources Animales

Dr. Lawal CHEGOU, DEP (Direction des Etudes et de la Programmation)

Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant

M. Sani ALI, DEP (Direction des Etudes et de la Programmation)

Ministère de l'Economie et des Finances

M. Ali RANAOU, DGPS (Direction Générale des Programmes Sectoriels)

2. PARTIE JAPONAISE

Le Bureau de la JICA au Niger

M. Toru IDE, Chargé de Planification et Coordination des Projets
M. Abdou MOUSSA, Assistant

L'Equipe d'Etude/JICA

M. Kimio OSUGA, Chef de l'Equipe/Développement rural
M. Jotaro YASUHISA, Chef Adjoint de l'Equipe/Organisation villageoise(1)/Gestion des ressources naturelles/ Reboisement/ Conservation des sols
M. Jérôme BESSON, Interprète